20 TERRE DE JEUX 24

23·24 MARS

COURS FOUCAULT

MARATHON
SEMI-MARATHON
10KM
RELAIS

MONTAUBAN MARATHON

MARATHON-MONTAUBAN.COM

LABEL ATHLÉ RÉGIONAL

ATHLÉ FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME

RUNNING FOOTING • ATHLÉ • TRAIL • MARATHON • TRIATHLON

HÉLÉ

MelTonic MIEL SPORT

Ville de Montauban

BV SPORT

MIZUNO

INGREO COMPLEXE AQUATIQUE

100% TUBES LES TUBES & L'INFO

BULLETIN D'INSCRIPTION

LIMITÉ À 4 000 COUREURS

À compléter et renvoyer avant le 20/03/2024 (cachet de la poste faisant foi) à Complexe Sportif Jacques Chirac / Marathon de MONTAUBAN Rue du Général d'Amade 82000 MONTAUBAN

RENSEIGNEMENTS

www.marathon-montauban.com
Tél. **05 63 91 78 22**
marathon@ville-montauban.fr

Validation de l'inscription : bulletin rempli et signé. Chèque établi à l'ordre du Trésor Public. Certificat médical de non-contre indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an ou photocopie de la licence en cours mentionnée dans le règlement. Aucun remboursement ne sera effectué. Pour les pré-inscrits, pièce d'identité exigée au moment du retrait du dossard. L'enveloppe «inscription groupe» sera délivrée au responsable, préalablement désigné, sur présentation de sa pièce d'identité.

NOM - PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE

SEXE ☐ **H** ☐ **F**

ADRESSE

CP - VILLE

TÉL

MAIL

N° DE LICENCE (FFA)

CLUB

NOM ÉQUIPE
POUR LE RELAIS

TEMPS DE RÉFÉRENCE SUR LA COURSE CHOISIE
POUR ACCÈS AU SAS «ÉLITE» OU «PERFORMANCE»*

*Accès autorisé sur présentation OBLIGATOIRE d'un justificatif papier de la performance

COURSE CHOISIE

(seule la course de 10 km est accessible aux mineurs nés entre le 25/03/2006 et le 24/12/2008)

☐ 10 km (18 € licencié(e) FFA : 16 €)
☐ 21 km (28 € licencié(e) FFA : 26 €)
☐ Marathon (39 € licencié(e) FFA : 37 €)
☐ Relais (4 coureurs) (44 €)

Possibilité de garderie gratuite pour les enfants de 4 à 12 ans. Modalités d'inscription sur le site du marathon.

Je soussigné(e) M/Mme ....., reconnais avoir pris connaissance du règlement 2024, d'en accepter toutes les clauses (disponible sur le site www.marathon-montauban.com) et de les respecter. Pour les mineurs (enfants nés entre le 25/03/2006 et le 24/12/2008 : j'autorise mon fils/ma fille à participer à l'épreuve du 10 km sous mon entière responsabilité.

Date et signature précédées de la mention « Lu et approuvé » :

Ne pas jeter sur la voie publique

Service communication - ville de Montauban